

## Effacement des impacts d'un moulin et renaturation de la Bresle

Le projet vise à rétablir la libre circulation de la faune et des sédiments et donc la continuité écologique de la Bresle, en France. Il a mené à la mise aux normes environnementales d'un moulin, à la restauration hydromorphologique du cours d'eau et à sa réappropriation par les riverains.

Le site fait partie d'un périmètre désigné Natura 2000 et se situe au sein de Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I et II. Afin de permettre la restauration d'un tracé méandreux plus naturel et de gérer les obstacles présents, l'équipe de SAR Consult a abordé le problème du point de vue piscicole, biodiversité, mais également hydraulique, fonctionnalité et stabilité.



La reméandration du cours d'eau a permis le rétablissement de la libre circulation piscicole, la restauration d'habitats plus naturels et plus diversifiés, et a compris l'aménagement de zones de refuge favorables notamment à l'écrevisse à pieds blancs, une espèce protégée. Outre les aspects écologiques, le projet a tenu compte de remblais en lit majeur à éliminer ou de problèmes d'inondations de voiries à solutionner.



L'étude a été menée jusqu'au stade projet (PRO). Ensuite, SAR Consult a suivi de près le chantier et l'aménagement des habitats.